



Taux d'usure nouveautés !

Immobilier : le pari des autorités pour fluidifier l'accès au crédit

La Banque de France a confirmé que le taux d'usure serait réévalué tous les mois du 1^{er} février au 1^{er} juillet, et non plus tous les trimestres. Cette mesure provisoire devrait permettre de lisser la remontée des taux et de maintenir un large accès au crédit immobilier.

La S.C.P.I. 1

Une SCPI est une société collective de placement dans l'immobilier.

Comme son nom l'indique, investir dans une SCPI induit d'injecter des capitaux dans une structure de gestion immobilière. Pour le fonctionnement d'une SCPI, la société s'occupe alors de recueillir les fonds de différents investisseurs pour acquérir ensuite un patrimoine immobilier plus ou moins conséquent.

L'investisseur ne se soucie alors absolument pas de la gestion des biens (perception des loyers, litiges, travaux d'aménagement, achat / vente) puisque ce rôle est entièrement dévolu à la société de placement.

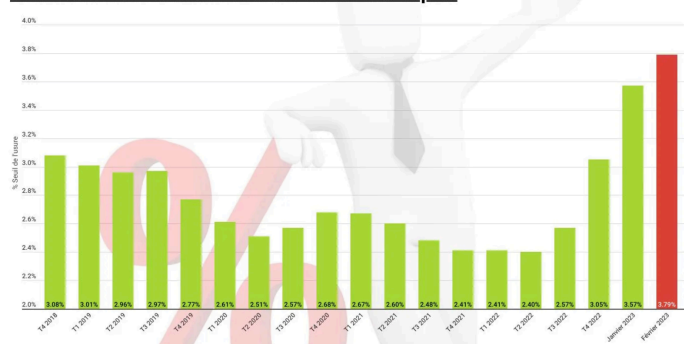
L'intérêt est donc double pour l'investisseur : il perçoit des revenus réguliers sans devoir se lancer dans une lourde politique de gestion locative. En fonction de la société choisie, les règles et les buts de l'investissement diffèrent.

Il faut être vigilant à bien choisir la SCPI car de nombreuses politiques d'investissements existent dans de nombreux secteurs d'activités.

Spécialiste depuis de nombreuses années je ne commercialise uniquement les SCPI répondant à mes 20 critères de sélections.*

www.orfinances.bzh

Taux de l'usure : crédit immobilier sur 20 ans et plus



MonCréditJaime est une marque indépendante et Finistérienne.

S.A.R.L. Olivier Rohée Finances RCS de Quimper 492 333 521

4 bis rue Amiral Ronarc'h 29000 QUIMPER. 02 98 11 25 25

ORIAS : 15001227 Catégories : COBSP, MIOBSP, COA, C.I.F.

Olivier Rohée est Conseiller en Investissement Immobilier membre de la CNCGP.

Médiateur



MonCréditJaime.fr
CRÉDITS IMMOBILIERS - RACHAT DE CRÉDITS - ASSURANCE



OR-Finances
GESTION DE PATRIMOINE

*Acheter des parts de SCPI est un investissement immobilier long terme dont la liquidité est limitée. La durée de placement recommandée est de 8 ans. Ce placement comporte des risques, dont la perte en capital. Les performances et les revenus ne sont pas garantis et dépendent de l'évolution du marché immobilier et du cours des devises. Le rachat des parts n'est pas garanti. Enfin, comme pour tout placement, les performances du passé ne préjugent pas des performances futures.